Nations Unies E/CN.6/2015/NGO/223

# Conseil économique et social

Distr. générale
3 janvier 2015

Original : français

**Commission de la condition de la femme**
**Cinquante-neuvième session**
9-20 mars 2015
**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au thème « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »**

## Déclaration présentée par Ensemble luttons contre le sida, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

*La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

14-66278 (F) 130115 160115

Merci de recycler

# Déclaration

## Déclaration écrite de l'ONG Ensemble luttons contre le sida déposée conformément à la résolution du Conseil 1996/31

La femme est une actrice clef pour le développement, alors elle doit être placée dans de bonnes conditions pour voir son expansion. Notre programme, modeste soit-il, vise à encourager et à renforcer des initiatives individuelles ou collectives afin de développer l'autonomisation des femmes. La vulnérabilité de la femme nous place dans une responsabilité collective et les principes d'autonomie, de dignité et d'intégrité ne doivent être ni menacés ni violés. Tout en soulignant que l'ONG Ensemble luttons contre le sida se présente comme défenseur des femmes en la République démocratique du Congo et vise un avenir meilleur pour ces dernières. La femme est considérée comme dépositaire de l'identité culturelle ethnique et socioéconomique, elle engendre et donne la vie, elle est porteuse des générations futures de la communauté; c'est ainsi que, nous référant à l'engagement des articles 23, 29, 31 de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, nous préconisons de :

- Mettre en place des projets en faveur de l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes, et doit se faire par et pour une plus grande égalité entre filles et garçons, hommes et femmes;
- Tenir compte des besoins et priorités tels qu'exposés par les filles en leur donnant la parole et les moyens de s'exprimer sur tous les sujets qui les concernent dans le respect de leur droit à la participation;
- D'appesantir selon une approche basée sur le droit au niveau individuel, socioéconomique et institutionnel pour obtenir des changements durables dans les conditions de vie et la position sociale des femmes et filles.

Ainsi pour y arriver l'ONG Ensemble luttons contre le sida sollicite la mobilisation humaine et financière pour permettre la mise en œuvre de nos propositions afin de permettre aux femmes de quitter la vulnérabilité dont elles sont exposées.